

2008/8948 - JARDIN CROIX PAQUET – AMENAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE 69001 LYON – OPERATION 01124507 DU PLAN D'EQUIPEMENT PLURIANNUEL – MONTANT DE L'OPERATION 557 000 € TTC – MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT 01 – VRD, MAÇONNERIE. (DIRECTION DES ETUDES ET TECHNIQUES URBAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

«Par délibérations 2005/5890 du 15 novembre 2005 et 2007/7548 du 5 mars 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 557 000 euros T.T.C.

Par délibération n° 2007/7800 du 14 mai 2007, vous avez autorisé M. le Maire à signer le marché visé en objet.

Lors de l'exécution des travaux de terrassement, il est apparu qu'un contrefort de soutènement de la rue Saint Sébastien n'était pas fondé. La consolidation indispensable de cet ouvrage nécessite des travaux de reprise en sous œuvre, travaux confiés à l'entreprise Coiro. Par ailleurs, des compléments de travaux de sécurité ont également été réalisés.

Le montant du marché est modifié comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
270057	01	COIRO T.P.	192 360, 70	0, 00	33 838, 54	226199, 24	17, 6

Le projet d'avenant du marché précité a été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, laquelle a émis un avis favorable exprimé en séance du 5 février 2008.

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération étant précisé que le montant de l'autorisation de programme reste inchangé.»

Vu les délibérations 2005/5890 du 15 novembre 2005, 2007/7548 du 05 mars 2007 et 2007/7800 du 14 mai 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 ;

**DELIBERE**

1-L'avenant relatif au marché lot 01 – VRD, Maçonnerie n° 270057 concernant l'aménagement de la partie centrale du jardin Croix Paquet à Lyon 1er est approuvé suivant le tableau ci-dessous.

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
270057	01	COIRO T.P.	192 360, 70	0, 00	33 838, 54	226199, 24	17, 6

2- M. Le Maire est autorisé à signer ledit document

3- Conformément aux dispositions arrêtées au Plan d'équipement, la dépense résultant à hauteur de 557 000 € sera financée à partir des crédits inscrits au budget de la ville : programme n° 12, AP n° 2003-22, opération n° 01124507, imputée aux articles 2031 et 2312, fonction 823

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE